Primeurs Maraîchères
LE REPÈRE DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC
DÉCEMBRE 2022
VOLUME 10
NUMÉRO 4

2022, une année active à l'APMQ

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) s'est tenue le 25 novembre dernier, à Saint-Hyacinthe. L'évènement a été l'occasion pour l'équipe de la permanence de faire le point sur les principales réalisations effectuées au cours de l'année 2021-2022. Nous vous dressons un portrait des faits saillants de notre année, qui a été marquée par de belles réalisations alors que la production maraîchère évolue dans un environnement incertain et où les enjeux sont nombreux.

Représentations

C'est au cours de la dernière année, et sous la direction de Patrice Léger Bourgoin, que s'est amorcé pour l'APMQ un virage vers les représentations politiques. Des dizaines de rencontres ont été tenues avec les cabinets de divers ministères et avec des députés et ministres, aussi bien fédéraux que provinciaux, pour aborder les différents enjeux prioritaires des secteurs horticoles et maraîchers. Parmi ceux-ci, soulignons les dommages causés par les pucerons cet été, les inspections exigeantes de Services Canada, la réglementation sur les systèmes de lavage des légumes, le code de pratique des détaillants, la désertion des travailleurs étrangers temporaires, l'assurance récolte et la hausse des attentes de CanadaGAP. Lorsqu'un enjeu, qui touche plusieurs de ses membres, est porté à l'attention de l'APMQ, son travail est de s'assurer que les décideurs sont bien au courant des répercussions pour le secteur maraîcher et que des solutions sont mises en œuvre pour régler le problème.

Parmi les meilleurs coups réalisés au cours de la dernière année en termes de rencontres politiques, mentionnons un entretien avec le premier ministre du Québec, François Legault, qui a exclusivement porté sur les enjeux des maraîchers. Également, l'APMQ a eu l'occasion d'inviter chez ses membres la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Mme Marie-Claude Bibeau, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne et le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques du Québec, M. Benoit Charrette.

Production

La création de la Chambre de coordination et de développement de la recherche sur les légumes de champs est l'une des plus importantes réalisations de l'APMQ au cours de la dernière année. Il s'agit maintenant d'une organisation à part entière, dédiée à la mise sur pied d'un fond qui servira à financer des projets de recherche collectifs. La mise sur pied du Réseau d'expertise en innovation agricole, qui appuie le développement et l'implantation de technologies qui réduisent l'utilisation de la main-d'œuvre et de meilleures pratiques agroenvironnementales, est un autre bon coup.

Au cours de 2022, les projets d'études technico-économiques visant à établir le coût de production de neuf cultures maraîchères ont été finalisés. Également, un outil qui permet la collecte, la présentation et la diffusion des données sur les marchés a été développé. Cinq

Cultures de couverture et lutte biologique aux pathogènes : surprenante génétique!

FERME Québec – L'année en revue

Nouvelles du Réseau d'expertise en innovation agricole

Résultats finaux d'une large étude de coûts de production dans le secteur maraîcher

L'enquête et analyse d'accident : ça se prépare!

projets de recherche en économie, mise en marché et agronomie ont également été initiés par l'APMQ. L'Association a effectué au cours de la dernière année huit demandes d'extension d'homologation du profil d'emploi pour usages limités, ce qui vise à donner des outils supplémentaires aux producteurs, surtout pour des biopesticides et autres produits phytosanitaires à plus faible impact environnemental et sur la santé.

Marchés

Le Marché des jardiniers de La Prairie (MDJ) a connu une bonne année, marquée par de nouveaux projets et par une campagne promotionnelle dynamique. La réflexion se poursuit pour moderniser le MDJ et s'assurer qu'il pourra continuer à offrir la même expérience mémorable à ses clients. Dans les faits, le défi consistera à préserver l'ambiance du marché, bonifier l'expérience client et améliorer la rentabilité financière des lieux. Les travaux se font en collaboration avec la municipalité.

La commercialisation des produits à la Place des producteurs (PDP) a fait l'objet d'un projet-pilote visant à offrir la vente sur une plateforme transactionnelle en ligne. L'objectif est d'élargir la clientèle tout en continuant à offrir un accès direct entre le client et le producteur. Le projet s'accompagne d'une campagne de promotion mettant en vedette les producteurs locataires à la PDP.

Campagne Mangez Québec

La campagne 2022, « De chez nous à chez vous!» visait à mettre de l'avant les producteurs du Québec en valorisant leur histoire, leur quotidien et la tradition autour des récoltes. La participation et le partage de contenu des producteurs membres de l'APMQ sur les médias sociaux ont contribué au grand succès de cette campagne. En effet, Mangez Québec a été en mesure d'obtenir plus de 1000 abonnés supplémentaires pour atteindre plus de 32 000 abonnés au total. Sur YouTube, la vidéo de la campagne a été visionnée au moins 99 000 fois. La participation de collaborateurs diversifiés a contribué au fait que les objectifs fixés en début d'année pour Mangez Québec ont été atteints et même surpassés.

Évènements

L'évènement marquant de 2022 à l'APMQ a certainement été la tenue du cocktail Plaisirs maraîchers, qui a marqué le début de la saison de production. C'est avec un grand plaisir que nos membres se sont retrouvés après quelques années de pause dans les activités sociales de

l'Association. Le prix Mélior a été remis en personne à un incontournable du monde culinaire québécois, Ricardo Larrivée, pour son dévouement à la promotion des légumes et fruits frais du Québec.

Et pour la prochaine année?

L'APMQ compte poursuivre ses différents projets au cours de l'année 2023, dont le virage amorcé vers des représentations politiques plus nombreuses, efficaces et bénéfiques pour tous ses membres. Également, l'Association prévoit suivre de près l'avancement des différentes initiatives en cours, tant au niveau de la production que des marchés. Finalement, de nouveaux partenariats sont explorés pour Mangez Québec. On vous tient au courant!

L'APMQ rappelle à ses membres l'importance de s'impliquer au sein de l'Association et de l'informer de leurs enjeux, pour qu'elle puisse mieux les représenter. Aux producteurs maraîchers qui ne sont pas encore membres, il y a de la place pour vous!

ÉDITORIAL

Présidente de l'APMQ

Monsieur le Ministre : Plus que jamais, la gestion du risque devient une priorité

Dans un premier temps, permettez-moi de vous féliciter Monsieur Lamontagne pour votre réélection et votre reconduite au poste de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Aussi, je profite de notre publication pour vous interpeller sur l'importance de revoir les méthodes de gestion du risque dans le secteur maraîcher.

La dernière saison a été marquée par plusieurs phénomènes météorologiques préoccupants. Les pucerons et leurs multiples conséquences ainsi que les pluies diluviennes localisées dans plusieurs régions illustrent de manière tangible que les changements climatiques ne sont plus de sombres hypothèses. Ils sont là. Nous les vivons. Plusieurs des nôtres ont vu leur récolte dévastée et perdue, encaissant un coup dur financier.

Tout cela avec en toile de fond, l'augmentation du prix des intrants en raison d'une courbe inflationniste galopante et avec un nouveau défi qui prend la forme de l'augmentation des taux d'intérêt. Il ne faut pas non plus oublier les augmentations des coûts de production liées au fardeau réglementaire. Tous les ingrédients sont réunis pour fragiliser l'économie maraîchère. Nous avons l'habitude de vivre avec l'incertitude. C'est une caractéristique de notre métier. Cependant, nous devons avoir un minimum de conditions gagnantes en matière de prévisibilité et de stabilité pour accomplir notre tâche : celle de nourrir le monde.

Depuis longtemps, les gouvernements ont reconnu les spécificités de notre environnement d'affaires. Il ne s'agit pas de contester leur contribution au fil des ans. En revanche, il est opportun de préciser qu'il y a un manque d'empressement à reconnaître les enjeux émergents de notre secteur. Si les gouvernements sont sérieux lorsqu'ils veulent assurer la sécurité alimentaire des citoyens, ils entendront notre appel et réagiront rapidement à notre demande de revoir les programmes de gestion de risques incluant l'offre d'assurance récolte.

Au-delà des risques associés aux enjeux climatiques, nous devons mettre en place des mécanismes de protection qui permettront au secteur maraîcher de faire face aux fluctuations du prix des intrants, des variations des prix de vente à la ferme et aux investissements requis pour se conformer aux nouvelles réglementations. Une modernisation des programmes permettra d'assurer une stabilité économique de notre secteur et ainsi assurer la sécurité alimentaire des citoyens.

Une fois de plus, Monsieur le Ministre, nous vous souhaitons le meilleur des succès. Comme à l'habitude, soyez assuré de notre entière collaboration pour mener à bien votre mandat.

L'APMQ en action

Association des producteurs maraîchers du Québec

Les représentants de l'APMQ ont profité de la campagne électorale pour rencontrer plusieurs candidats, dont des ministres sortants. Nous avons partagé les préoccupations du secteur maraîcher et nos attentes face au prochain gouvernement.

L'APMQ a participé activement au congrès 2022 de l'Association des détaillants en alimentation du Québec. Le directeur général de l'APMQ, Patrice Léger Bourgoin, a notamment fait une présentation sur les grandes tendances du secteur maraîcher québécois.

Ce dernier a aussi représenté le secteur horticole canadien sur le comité de travail œuvrant à l'élaboration du code de conduite des détaillants. Les discussions ont permis de dégager des consensus sur les actions requises pour améliorer l'équité et la qualité des relations entre les fournisseurs et les détaillants.

Les pucerons, les pluies diluviennes et les autres enjeux climatiques nous préoccupent tous. L'APMQ et ses partenaires entendent partager leurs préoccupations publiquement dans les prochains mois. L'objectif est de sensibiliser les gouvernements d'Ottawa et de Québec à la fragilité de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais et des dangers qui guettent la sécurité alimentaire des citoyens. Notre demande est simple : adapter les programmes d'assurance récolte et des risques agricoles aux contextes climatiques et commerciaux contemporains.

Une vitrine pour réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides en terre noire

Hervé Van der Heyden, Ph.D.

Chercheur en phytopathologie – Phytodata

Katie Blondeau, agr.

PRISME

En 2020, le Québec s'est doté d'un plan d'agriculture durable (PAD) qui répond notamment aux recommandations de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) en ce qui a trait aux risques sur la santé et l'environnement. En fait, le premier objectif du PAD consiste à réduire l'utilisation des pesticides ainsi que leurs risques sur la santé et l'environnement.

Plus précisément, il s'agit de réduire de 500 000 kg les pesticides de synthèse vendus et de 40% les risques associés. Pour contribuer à atteindre cet objectif, l'Association des Producteurs Maraîchers du Québec (APMQ) et ses collaborateurs se sont engagés à promouvoir les techniques de gestion intégrée des ennemies des cultures (GIEC) en mettant en place des vitrines comparant une gestion à moindre risque à celle utilisée par les entreprises participantes dans au moins deux cultures de terre noire. Comme le Québec produit ~88% des superficies de laitues (7324 acres en 2020) et ~40% des superficies d'oignons (5704 acres) du Canada, et que de nombreuses approches de GIEC ont été développées pour ces deux cultures au cours des deux dernières décennies (techniques de biosurveillance, modèles prévisionnels, et autres alternatives aux pesticides), elles ont été sélectionnées pour faire l'objet de ce projet de vitrines en terre noire.

L'objectif général de ce projet est donc de faire valoir et d'accroître l'utilisation des techniques de GIEC développées au Québec et disponibles en production maraîchère en terre noire, à travers une série de vitrines régionales dans les cultures d'oignon sec et de laitue. La GIEC repose sur trois piliers fondamentaux : 1) la connaissance des ravageurs et de la culture (incluant la sélection des sites, des cultivars, de la période de semis, etc.); 2) la surveillance et 3) l'intervention. C'est sur ces trois piliers que s'appuient la démarche et la mise en oeuvre des vitrines en sols organiques. Plus spécifiquement, notre objectif vise à démontrer qu'il est possible de réduire l'utilisation des pesticides grâce à une surveillance adaptée à la culture, à la période de la saison et aux ravageurs; qu'il est possible de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides en favorisant l'utilisation de produits à moindres risques (basé sur l'IRE et l'IRS); de sensibiliser les agronomes et producteurs à l'utilisation de stratégies de lutte intégrée; et de produire des fiches résumées sur les ravageurs ciblés par les vitrines.

C'est dans un contexte de réalisation des plans d'action régionaux du Plan d'agriculture durable - PAD, que ce projet a débuté en 2022. Cette année, trois vitrines ont été implantées en terre noire chez trois producteurs de laitue pommée. Dans chaque vitrine, une régie « à moindre risque » était comparée à une régie « conventionnelle ». Au cours de cette année de mise en œuvre, l'accent a été mis sur une sélection plus judicieuse des insecticides et des fongicides. La sélection était supportée par des activités de dépistage accrues, des connaissances de base et des produits phytosanitaires. Pour les deux premières vitrines, nous avons réduit les IRE de 75.5% et 53.2% tandis que les IRS ont été diminués de 84.8% et 26.7%, respectivement, et ce, sans augmenter les pertes de rendement. Pour ce qui est de la troisième vitrine, les IRE et IRS sont restées identiques, notamment dues à une trop grande pression de ravageurs. Cela dit, dans l'ensemble, les parcelles vitrines ont permis une réduction de 42.9% de l'IRE et de 37.2% de l'IRS. Le projet se poursuivra en 2023 et, en plus de la laitue, l'oignon sera introduit dans le projet. Plus d'informations suivront sur l'organisation d'une journée de terrain l'été prochain.

« Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime Vert »

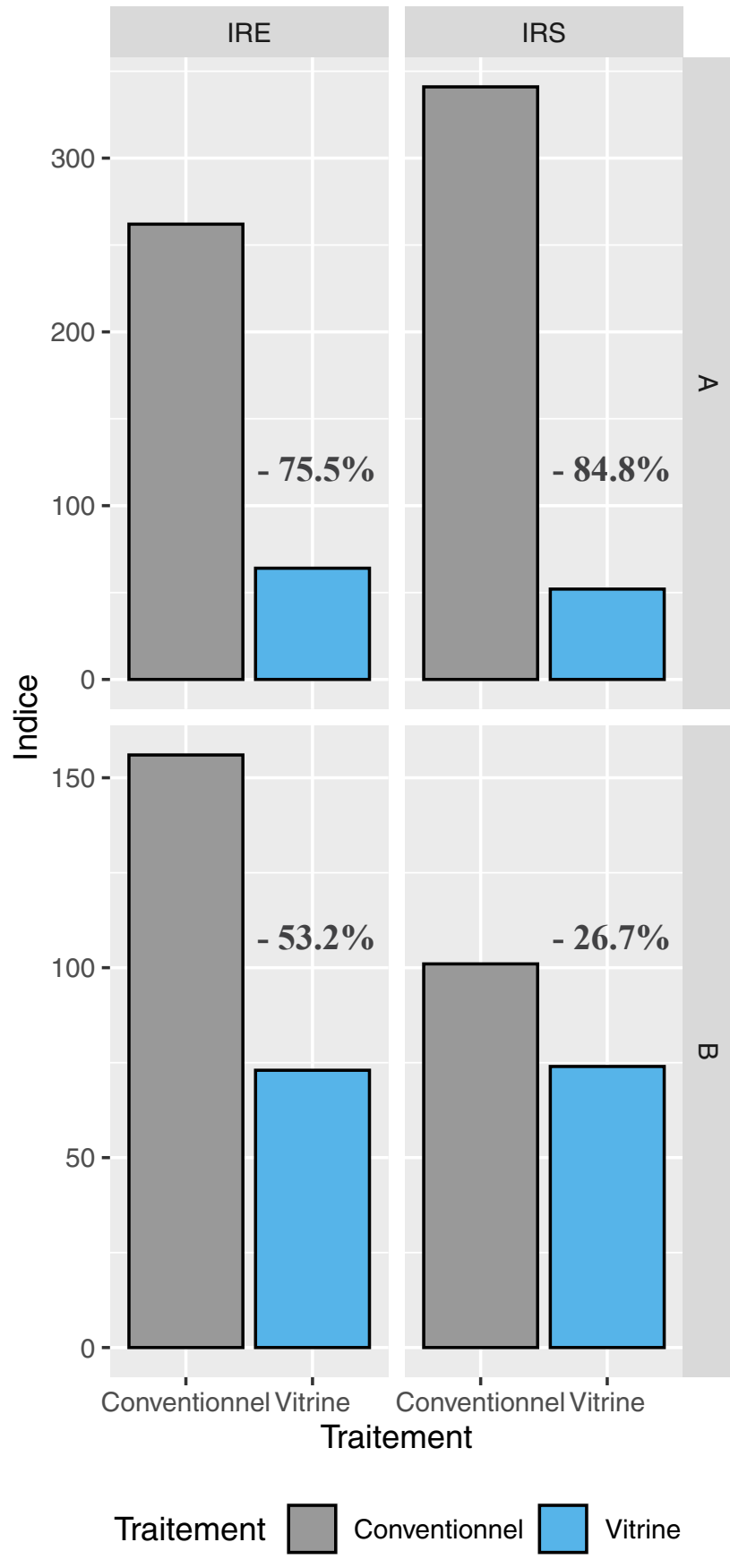

Cultures de couverture et lutte biologique aux pathogènes : surprenante génétique!

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Protéger notre production de légumes

La qualité des légumes est importante tant pour les producteurs, les transformateurs que les consommateurs. C'est pourquoi les scientifiques cherchent sans cesse de nouvelles façons de les protéger contre les ravageurs.

La production annuelle canadienne de légumes représente près de 665 000 tonnes métriques. De ce fait, toute recherche en lutte antiparasitaire durable est précieuse. Les résultats permettent au secteur d'être plus rentable et d'améliorer son empreinte écologique en réduisant l'utilisation des pesticides.

Lutter intelligemment contre les bactéries phytopathogènes

Des scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), en collaboration avec une équipe de recherche de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ont étudié l'effet des cultures de couverture sur les maladies qui affectent des légumes. Les cultures de couverture sont déjà reconnues pour leur efficacité à préserver la qualité des sols, capter le carbone et combattre la présence de mauvaises herbes. De plus, l'équipe a pu démontrer que le recours à des cultures de couverture pourrait servir dans la lutte contre certaines bactéries phytopathogènes. C'est une découverte de grande importance en lutte antiparasitaire.

Évaluer l'impact de la culture de couverture

La culture de couverture utilisée dans le cadre de cette recherche est le seigle. Ce dernier est semé à l'automne précédent et roulé au printemps à l'aide d'un rouleau crêpeur juste avant le semis ou la transplantation. Le séquençage génétique a été utilisé pour évaluer l'impact de la culture de couverture sur le microbiome, soit l'ensemble des bactéries présentes sur leurs feuilles. Le microbiome de plus de 2 200 échantillons, provenant de la surface des feuilles de courges récoltées pendant deux saisons consécutives, a été analysé avec cette technique.

Courge paillis de seigle. 18 juillet 2018. Photo : Martin Laforest.

Cohorte dans un champ de haricots sur paillis de seigle à Pierville. Septembre 2022. Photo : Julie Street.

Réduire l'utilisation de pesticides grâce au seigle

Les professionnels de recherche ont découvert qu'une culture de couverture de seigle roulé a un effet sur la multiplication et la survie de la bactérie pathogène *Pseudomonas syringae*. Cette dernière est notamment responsable de l'apparition de taches sur les courges, comme la tache angulaire, qui les rendent moins propices à la vente. Le microbiome sur les feuilles de courge change à proximité du seigle. Cet effet est plus marqué au début de la saison de croissance, période à laquelle la bactérie pathogène commence son développement. Aussi, le seigle favorise naturellement l'implantation de bactéries bénéfiques capables de lutter contre *Pseudomonas syringae* sur les feuilles de courge. En voilà une bonne nouvelle!

Mettre à l'épreuve ces découvertes

Des études portant sur d'autres variétés de légumes seront nécessaires, mais un nouveau principe de base en lutte antiparasitaire vient d'être démontré : les cultures de couverture favorisent le développement d'un microbiome bénéfique sur les feuilles des légumes cultivés à proximité.

Cette méthode de lutte culturale durable contre les bactéries phytopathogènes est une nouvelle arme pour les agriculteurs. Elle peut leur permettre d'augmenter leur rendement en légumes sains. En plus des bénéfices sur la qualité des sols, le captage de carbone et le contrôle des mauvaises herbes, cette nouvelle avenue permettra de réduire l'utilisation des pesticides du même coup!

Partager les connaissances du laboratoire au champ

Face au grand intérêt des producteurs pour cette découverte, en collaboration avec les scientifiques d'AAC et l'équipe du MAPAQ Centre-du-Québec, une cohorte de codéveloppement a été initiée par le Club Durasol Drummond inc. Depuis mai 2022, des ateliers au champ et des conférences sur les bonnes pratiques, réussites et échecs avec le seigle roulé ont été offerts. Les producteurs maraîchers biologiques ou conventionnels participants ont aussi mis en place un forum de discussion afin de partager leurs expériences, leurs idées, des articles et des photos sur le sujet. D'autres activités sont à venir pour promouvoir et évaluer cette pratique!

Gourmet SWEET — MAÏS LE PLUS SUCRÉ AU MONDE MC

SEMENCES STOKES MD

LE LEADER EN MAÏS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Nouv.

BOLT XR

67 jrs. Variété très précoce parmi les meilleures au goût de sa catégorie. Excellente enveloppe vert foncé. Soyez le premier à avoir du maïs!

EXPEDITION XR

77 jrs. Épi attrayant ayant une belle forme et des rangs bien alignés. Bonne saveur sucrée et texture agréable. Plant robuste et résistant à la rouille.

Nouv.

STAMINA MXR

80 jrs. Variété tardive à qualité gustative exceptionnelle. Épi au bout bien rempli, d'une taille idéale et résistant à plusieurs maladies.

Alexandre Bisson
438-334-1996

Marc André Laberge
514-984-4589

ICON XR

72 jrs. Choix idéal pour le marché frais et les kiosques. Qualité gustative exceptionnelle.

— Semences de Qualité Depuis 1881 —

T: 1-800-263-7233 | F: 1-800-272-5560 | www.stokeseeds.com

La biosécurité dans la pomme de terre : un allier indispensable

Maude Lachance, agr.
B.Sc. agroéconomie,
Chargée de projets, CRAAQ

La biosécurité est un allié incontournable pour les producteurs de pommes de terre du Québec. Elle permet de lutter contre les principaux ravageurs et maladies touchant l'industrie et de limiter la propagation des organismes nuisibles aux cultures.

Des ennemis à garder à distance

Des maladies sur les tubercules de pommes de terre, introduites par de la machinerie mal nettoyée ou provenant d'un champ avoisinant, peuvent réduire le rendement des récoltes et affecter la qualité des tubercules. Le redoutable mildiou, le rhizoctone et la gale argentée font partie des maladies pouvant nuire de façon considérable aux cultures de pommes de terre. Du côté des insectes, les doryphores, le vers gris et les noctuelles défoliatrices comptent parmi les nombreux ravageurs susceptibles de causer des pertes associées au déclassement ou même de rendre la récolte impropre à la commercialisation. C'est pourquoi la rentabilité et la pérennité des entreprises sont intimement liées au maintien du meilleur état sanitaire possible sur la ferme.

Une approche cohérente

La biosécurité n'est pas un nouveau concept. En 2012, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le Conseil canadien de la pomme de terre (CCPT) du Conseil canadien de l'horticulture (CCH), les organisations de l'industrie de la pomme de terre, ainsi que les ministères provinciaux de l'Agriculture, ont entamé l'élaboration d'une norme nationale de biosécurité à la ferme pour les producteurs de pommes de terre. Cette norme offre une approche cohérente pour lutter contre les principaux insectes ravageurs et maladies touchant les pommes de terre. Pour en prendre connaissance, on peut consulter le site de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (https://inspection.canada.ca/protection-des-vegetaux/pommes-de-terre/documents-d-orientation/norme-nationale-de-biosecurite-a-la-ferme/fra/1351685363578/1351685528151).

Une trousse pratique

Au début de 2022, une trousse de biosécurité sur la pomme de terre a été publiée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), en collaboration avec le Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec (CRAAQ). Des éléments y seront ajoutés au courant de la prochaine année. En s'y référant (https://www.agrireseau.net/documents/108417/trousse-de-biosecurite-pomme-de-terre), les producteurs peuvent déjà élaborer leur propre plan de biosécurité et mettre en place différents aménagements tels que des lieux d'entreposage, des aires de transition, des zones d'accès contrôlé ou restreint, des zones de nettoyage et de la signalisation. Ils peuvent aussi y trouver des outils numériques, comme des affiches et des dépliants, pour sensibiliser les citoyens à la biosécurité sur la ferme ou informer les intervenants et les entreprises à forfait. Les thèmes abordés dans la trousse permettent d'assurer un meilleur contrôle et de réduire les risques de contamination.

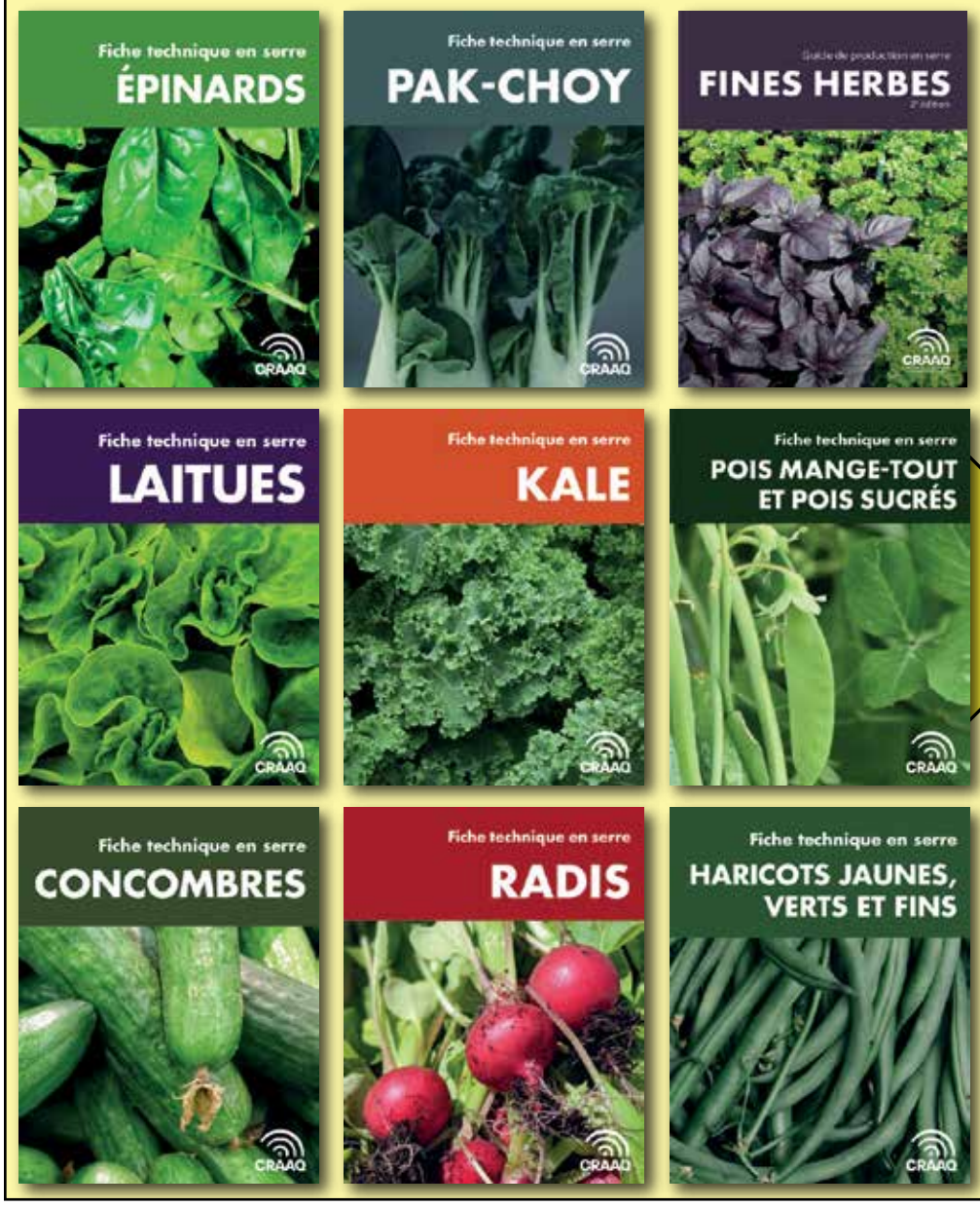

Alexandra Johnston

Conseillère aux communications et aux relations publiques, APMQ

FERME Québec – L'année en revue

La pénurie de main-d'œuvre est depuis quelques années au cœur des enjeux et des préoccupations du secteur maraîcher. La Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME), l'organisme qui agit depuis 1989 comme partenaire en matière d'embauche à l'étranger pour les producteurs québécois, a notamment traité 19 600 demandes cette année. Dans cette édition du Primeurs, nous nous entretenons avec Fernando Borja, le directeur général de l'organisme, afin qu'il puisse nous dresser le portrait de la saison écoulée et nous faire part de ses ambitions pour 2023.

Quels ont été les principaux défis pour FERME cette année, par exemple, en termes de démarches administratives ou de disponibilité des travailleurs étrangers temporaires (TET)?

« En général, nous devons toujours naviguer avec des incertitudes au niveau gouvernemental et cette année n'a pas fait exception. Les programmes changent beaucoup et les demandes sont de plus en plus lourdes en ce qui concerne la paperasse administrative. Parmi nos défis, nous avons également rencontré des difficultés quant à la coordination de déplacements des TET dus à des complications liées à la COVID, comme l'absence de vols disponibles ou la maladie chez certains membres d'équipages des compagnies aériennes.

Nos membres ne sont pas les seuls à avoir été atteints par la pénurie de main-d'œuvre. Nous avons nous-mêmes fait face à cette situation, et ce, dans un contexte de croissance de notre volume d'affaires. Malgré ces nombreux défis, cette année fut tout de même une réussite et nous collaborons avec l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour que le gouvernement facilite et simplifie nos requêtes, particulièrement celles des travailleurs étrangers récurrents. »

Y a-t-il eu une augmentation du nombre de TET dans les entreprises cette année par rapport aux années précédentes?

« Oui, la pénurie est tellement présente partout que les fermes n'ont plus le choix de faire appel à des travailleurs étrangers. Même en effectuant peu de publicité, nous recevons des requêtes chaque semaine de la part de producteurs qui veulent faire appel à nos services. Nous avons vu une augmentation de la demande d'environ 10 % cette année. »

Fernando Borjas

Avec la hausse de la pénurie de main-d'œuvre, arrivez-vous à combler toutes les demandes que vous recevez de la part des producteurs?

« Oui, il y a suffisamment de travailleurs, donc on est capable de combler la demande. Nous devons maintenant travailler avec nos partenaires sur la qualité de la main-d'œuvre.

Les employeurs sont de plus en plus exigeants et il faut savoir s'adapter. Avec l'évolution de l'agriculture, on sollicite maintenant des travailleurs plus spécialisés qui peuvent exécuter des tâches en lien avec les nouvelles technologies, les machines, ou encore, les ordinateurs. »

Selon vous est-ce que certaines entreprises ont mis en place certaines bonnes pratiques en lien avec la gestion de leurs TET? Quelles seraient vos recommandations pour les entreprises maraîchères?

« Beaucoup d'entreprises font déjà très bien les choses. On constate d'ailleurs un taux de rétention de 90 % des TET au Québec.

Pour que la saison se déroule bien, nous conseillons d'embaucher un facilitateur qui parle espagnol, qui détient la confiance des TET pour effectuer la liaison entre

l'employeur et le travailleur. Ceci permet une communication fluide et contribue à éviter que certaines situations dégénèrent. Il est aussi important d'assurer l'organisation des logements, que des suivis soient faits et que les habitations soient convenables et propres. Un système doit être établi, connu et suivi.

Nous connaissons des entreprises qui personnalisent les outils reçus par les travailleurs comme des vêtements et même de la literie, cela accroît certainement le sentiment de responsabilité des TET quant à leurs effets personnels.

A priori, les travailleurs doivent sentir qu'ils ont la liberté de s'exprimer. Il ne faut pas sous-estimer l'importance du sentiment de confiance que les TET portent envers leurs employeurs pour entretenir une relation positive et ainsi contribuer à avoir un bon taux de rétention. »

Quelles sont les ambitions et les priorités de FERME pour 2023?

« Plusieurs projets sont en cours, notamment en lien avec la lourdeur administrative, soit le redressement des déductions de logement des travailleurs guatémaltèques qui sont fixes depuis trop longtemps, ou encore, la modernisation de la définition de l'agriculture afin d'inclure les tâches qui ne sont pas encore considérées comme étant agricoles par le gouvernement.

Nous souhaitons aussi que le gouvernement prenne plus au sérieux les cas de TET qui abandonnent leurs emplois durant la saison. Ce phénomène met en péril les activités des producteurs et malgré plusieurs signalements, aucune action n'a été prise. Nous désirons travailler conjointement avec le gouvernement pour trouver des solutions et obtenir davantage de soutien. »

Pour plus d'informations à propos de FERME Québec.

nunhems | BASF We create chemistry

SEMENCES STOKES MD

NOUS RECHERCHONS LES MEILLEURES VARIÉTÉS POUR NOS CLIENTS DEPUIS 1881.

GLORIOSO
114-118 jrs. Forme homogène, taille jumbo, collet fin et feuillage érigé bien adapté à l'irrigation par aspersion et au goutte-à-goutte.

TROPHYPAK
Très Tôt. Rendement élevé de racines lisses, robustes et uniformes. Bonnes fanes pour la récolte mécanique.

MARENGE
115 jrs. Globe géant rouge foncé qui devrait s'entreposer pendant 4-6 mois.

Alexandre Bisson
438-334-1996

Marc André Laberge
514-984-4589

KRYPTON
110 jrs. Plant érigé à feuilles vert moyen. Plant très uniforme tant au niveau de la faible longueur que de l'épaisseur.

— Semences de Qualité Depuis 1881 —

T: 1-800-263-7233 | F: 1-800-272-5560 | www.stokeseeds.com

Izmir Hernandez
Conseillère en innovation
Réseau d'expertise en innovation agricole

Nouvelles – Réseau d'expertise en innovation agricole (REIA)

Par cet article, le REIA souhaite vous amener à vous procurer le nouveau recueil d'équipements et de technologies pour la production maraîchère et de fraises et framboises. En prime, vous serez invité à la première édition de la Journée d'innovation, un évènement sans précédent où les organisateurs vous réservent une place de choix.

Mise à jour de la Veille technologique sur la mécanisation et robotisation pour la production maraîchère et de fraises et framboises.

Une étude menée par Forest Lavoie Conseil en 2021 vient d'être mise à jour par la Zone Agtech. Cette étude contient des technologies de mécanisation et de robotisation en production maraîchère et de fraises et framboises dans un objectif de substitution de la main-d'œuvre.

Les technologies contenues dans ce rapport sont regroupées par famille technologique. Voici les familles répertoriées pour le secteur maraîcher :

- Transplanteurs automatiques;
- Transplanteurs automatiques et semi-automatiques pour les petites surfaces;
- Équipements de désherbage robotisé et automatisé attelés;
- Robots désherbeurs autonomes;
- Robots récolteurs;
- Récolteuses mécanisées.

Au tout début de ce rapport, on vous explique les besoins sectoriels en termes de main-d'œuvre et les familles technologiques considérées pour cette étude. Par la suite, les familles en question sont introduites, suivies d'une liste des technologies nommant leurs principales caractéristiques, leurs stades de développement et l'analyse de leurs coûts-avantages.

Cette nouvelle version interactive du rapport recueille plus de cent nouveaux prototypes de robots et d'équipements mécanisés. De plus, la lecture de ce rapport est plus aérienne grâce à son nouveau format et à l'ajout des symboles de couleur pour résumer les informations technico-économiques. Des liens hypertextes sont aussi disponibles pour accéder aux sites Internet des fournisseurs technologiques.

Si vous désirez vous procurer une copie du document, veuillez faire parvenir votre demande à Izmir Hernandez, conseillère en innovation, ihernandez@apmquebec.com.

Journée innovation

Le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ), le Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ) et les Producteurs de pommes de terre du Québec (PPTQ) vous invitent à la toute première « Journée innovation – L'innovation : un levier pour assurer la pérennité et la rentabilité des entreprises agroalimentaires », **qui aura lieu à Drummondville le 25 janvier 2023.**

Cet évènement a pour objectif de favoriser le réseautage et le transfert de connaissances sur les innovations en agriculture à une époque où le marché est fortement affecté par les perturbations climatiques et la hausse du prix des intrants.

Pour vous permettre de choisir un contenu spécifique à vos intérêts, cette première édition vous propose un évènement divisé en deux thématiques : une sur l'intelligence artificielle et l'autre sur les innovations technologiques. Des activités communes seront aussi au rendez-vous, dont le mot d'ouverture, le dîner de réseautage et la visite aux exposants.

Réservez votre place dès maintenant! Pour recevoir votre lien d'inscription, communiquez avec Izmir Hernandez, ihernandez@apmquebec.com.

25 janvier 2023, Centrexpo Cogeco à Drummondville

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8 h	Lobby Signature A	Accueil des participants, visite des kiosques et réseautage
8 h 30	Salle A1B	Ouverture de la journée – Mot de bienvenue
8 h 45	(À venir) Yves Leclerc, directeur mondial Agriculture durable (McCain)	
9 h 30	Enjeux et opportunités de l'intelligence artificielle dans le secteur agroalimentaire Nathalie De Marcellis-Warin, présidente-directrice générale (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations – CIRANO)	
10 h 15	Lobby Signature	Pause réseautage et visite des kiosques
	Salle A1B – Intelligence artificielle	Salle A2D – Innovations technologiques
11 h	Comprendre l'intelligence artificielle : du fonctionnement aux conditions d'applicabilité Julien Laumônier, chef d'équipe scientifique (Institut Intelligence et données -IID, Université Laval)	L'approche cycle de vie, un outil incontournable pour atteindre les objectifs environnementaux du secteur agroalimentaire Camille Chaudron, analyste (Groupe AGECO)
11 h 30	L'approche cycle de vie, un outil incontournable pour atteindre les objectifs environnementaux du secteur agroalimentaire Camille Chaudron, analyste (Groupe AGECO)	L'expérience européenne post-CIPC : Résultats de recherches de 5 substances alternatives en Belgique Kurt Demeulemeester, chef de département cultures arables (Inagro)
12 h	Salle A1B et Lobby Signature A	Dîner, réseautage et visite des kiosques
13 h 30	L'intelligence artificielle en agriculture, par où commencer ? Philippe Laroche-Audette, directeur développement affaires/R&D	Transformation de la pomme de terre : nouveaux produits sans friture Philippe Robichaud-Rincon, chef de projet R&D (Cintech Agroalimentaire)
14 h		Produire des nanorenforts pour biopolymères à partir des coproduits de pommes de terre Safia Hamoudi, professeure titulaire (Université Laval)
14 h 30	Lobby Signature A	Pause réseautage et visite des kiosques
15 h	Réduire le taux d'erreur dans le tri des produits de 30 % à 5 % avec l'IA Hugo d'Astous, directeur général (Patate Dolbec)	Technologie innovante pour fruits et légumes à haute valeur ajoutée : traitement par lumière pulsée et autres procédés Michaela Skulinova, Chef de projet R&D (Cintech Agroalimentaire)
15 h 30	L'intelligence artificielle : une solution à la pénurie de main-d'œuvre… mais par où commencer ? Hugues Foltz, vice-Président exécutif (Vooban)	État de la situation : Utilisation des drones en agriculture au Québec et ailleurs dans le monde Nicolas Deschamps, président (Drone DesChamps)
16 h	Plénière, retour sur les grandes lignes de la journée (30 min.)	

Wiki maraîcher : l'encyclopédie collaborative du maraîchage biologique diversifié

Ghislain Jutras, agr., B.Sc.

Agronome, coordonnateur du projet Wiki maraîcher

Tout frais, tout chaud, le site wiki-maraicher.ca est maintenant en ligne et attend votre visite! Inspiré de Wikipédia, le Wiki maraîcher (WM) a été mis sur pied afin de permettre aux divers acteurs de la communauté de pratique du maraîchage bio au Québec de partager leurs savoirs tout en les rendant accessibles gratuitement à l'ensemble des internautes. Que vous soyez producteur·rices, ouvrier·ères, conseiller·ères, chercheur·ses, enseignant·es, étudiant·es… vous êtes convié·es à consulter le Wiki maraîcher et à mettre la main au clavier pour coconstruire cette nouvelle encyclopédie multimédia, collective et évolutive!

Qu'est-ce qu'on retrouve sur le Wiki maraîcher?

Du texte, des photos, des vidéos, des hyperliens, des documents et des sondages qui concernent les volets techniques, sociaux et économiques du maraîchage biologique diversifié en milieu nordique, sur petite, moyenne ou grande surface, en système mécanisé ou bio-intensif. Les informations sont réparties en trois grands portails : Production – Gestion – Communauté. Le premier regroupe les opérations du semis à la récolte, les itinéraires techniques par culture, les évaluations de variétés et le matériel, dont une section sur l'autoconstruction. La deuxième traite du démarrage d'entreprise, des équipes de travail, de la mise en marché et des aspects économiques. Enfin, le troisième présente des portraits d'organisations et de personnes qui œuvrent dans le secteur en plus d'en retracer l'histoire.

À noter que ces sections ne sont pas entièrement remplies de données comme c'est le cas pour un site Internet standard qui voit le jour. Dans l'esprit d'un wiki, les pages et leur contenu se bâtissent au fil des contributions de la communauté. Vous verrez donc le site se construire sous vos yeux et par vos actions. Néanmoins, afin d'éviter le syndrome de la page blanche, un minimum de contenu a été intégré à plusieurs endroits. Entre autres, le *Guide de gestion globale en maraîchage biologique et diversifié*, rédigé en 2009 par les agronomes Anne Weill et Jean Duval, a servi de base aux sous-portails Opérations et Gestion. Certaines parties ont même été mises à jour (Fertilisation, Irrigation, Cultures en serre).

Comment contribuer au succès du Wiki maraîcher?

En tant que personne ou organisation, vous pouvez participer de quatre façons : 1- En faisant connaître le WM à travers vos réseaux; 2- En fournissant un appui financier; 3- En éditant le contenu; 4- En faisant respecter la nétiquette en tant que modérateur. Dans les deux derniers cas, il est nécessaire de faire une demande de création d'un compte via le site Internet. Les administrateurs accepteront les requêtes qui répondent aux critères de sélection détaillés dans le formulaire. Notamment, la plateforme est à vocation non commerciale, elle vise le Territoire du Nord-Est de l'Amérique et elle est d'expression française.

D'où vient cette initiative?

La version 1.0 du Wiki maraîcher est issue d'un travail d'équipe dirigé conjointement par le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) et la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ). Jusqu'à maintenant, une vingtaine de collaborateur·rices ont participé à la conception graphique, à l'élaboration du contenu et à la programmation. Une subvention du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), via le programme Innov'Action, a permis de rembourser une portion des coûts pour démarrer ce projet qui vise à rassembler, valoriser et bonifier les ressources informationnelles existantes en matière de maraîchage bio.

Sur ce, vous êtes toutes et tous les bienvenu·es à venir cultiver la solidarité sur le Wiki maraîcher! Bons semis, bonnes récoltes.

Wiki maraicher

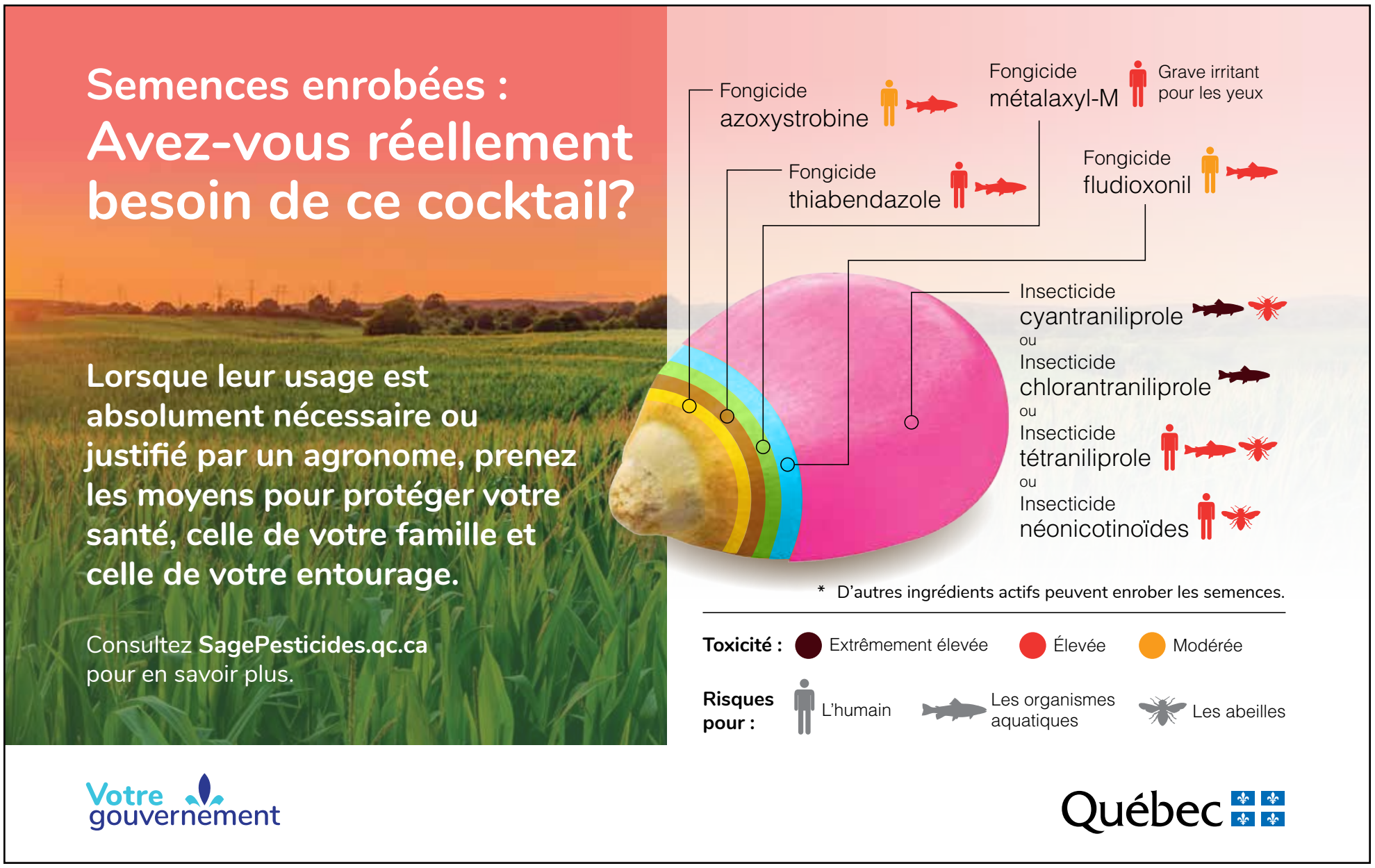

Résultats finaux d'une large étude de coûts de production dans le secteur maraîcher

Alexis Rivard

Analyste en agroéconomie, Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA)

Depuis plusieurs années, l'environnement d'affaires des entreprises maraîchères se complexifie au gré de nouveaux enjeux et de défis persistants. L'adaptation continuelle aux changements climatiques, aux réglementations plus contraignantes et aux exigences sociétales, de même que la forte compétitivité des produits importés, sont autant de facteurs avec lesquels les productrices et les producteurs maraîchers doivent négocier au quotidien. Dans un tel contexte, une bonne compréhension des coûts de production et des facteurs de risque pour la rentabilité des entreprises maraîchères apparaît cruciale au bon développement du secteur.

En septembre dernier, le Centre d'étude sur les coûts de production en agriculture (CECPA) déposait les résultats finaux d'une large étude de coûts de production dans le secteur maraîcher. Couvrant huit légumes parmi les principales productions en champ au Québec, cette enquête visait à produire une information économique actuelle et représentative de la production maraîchère spécialisée au Québec. Conduite sur une base volontaire auprès d'un peu plus de 30 entreprises, elle a permis de recueillir une information précieuse de nature économique et technique pour les cultures du chou, de la laitue, du brocoli, du chou-fleur, de la carotte, de l'oignon, de la betterave et du radis. Ces données serviront entre autres à appuyer les réflexions stratégiques de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et à soutenir la Financière agricole du Québec (FADQ) dans son processus d'actualisation des prix unitaires en assurance récolte.

		Carotte	Oignon	Laitue	Chou
Charges de production	%	22	28	15	20
Charges indirectes et de possession	%	29	27	16	19
Rémunération du travail avant récolte	%	15	18	18	7
Coût de production avant récolte	%	66	73	49	46
Coût de la récolte et emballage	%	33	27	51	54
Coût de production complet	**$/ ha**	**19 679**	**23 393**	**25 371**	**26 608**

Les entreprises représentées par l'étude

Pour y participer, les entreprises devaient cultiver un minimum de 10 hectares en production maraîchère, en plus de cultiver au moins cinq hectares d'un des huit légumes ciblés par l'étude. L'application de ces deux critères de sélection a permis d'identifier 129 entreprises cultivant plus de 18 000 ha qui représentent la population visée par l'étude. La moitié des répondants cultivaient entre 50 et 150 hectares, alors que le groupe d'entreprises de 10 à 50 hectares et celui de 150 hectares et plus représentaient chacun environ le quart des entreprises participantes.

De ces 129 entreprises, un échantillon relativement homogène d'entreprises présentant un degré suffisant de spécialisation dans l'un ou l'autre des produits visés est constitué de façon à préserver la représentativité des régions et des strates de taille. La très grande majorité des participants étaient situés dans les régions de la Montérégie, de Lanaudière et des Laurentides et un peu plus de 40 % des superficies considérées à l'étude étaient cultivées en terre noire. En acceptant de participer, les entreprises devaient fournir au CECPA plusieurs documents comptables et techniques et participer à quelques rencontres afin que le Centre puisse collecter une information de qualité.

Avant-goût des résultats

On ne présentera évidemment pas ici les résultats pour chacun des légumes à l'étude, mais il est néanmoins possible de donner un aperçu des informations au rapport. Dans ses travaux, le CECPA a par exemple identifié les charges indirectes et de possession que supportent généralement les entreprises maraîchères et qui sont comparables d'une production à l'autre. En ce qui concerne les charges indirectes (regroupant l'amortissement, l'entretien et la location de matériel roulant et d'équipements, ainsi que les travaux à forfait), on observe un coût moyen totalisant 2 713 $/ha. Considérant toutefois les différences de régie de production, ce coût varie sensiblement d'un légume à l'autre. Une analyse similaire a été conduite pour évaluer les charges de possession de chaque légume, lesquelles regroupent entre autres les frais d'assurances, les coûts d'utilisation des bâtiments et les charges financières.

Ces charges indirectes et de possession s'ajoutent aux coûts des intrants et de la main-d'œuvre pour former le coût de production total.

Coût de production 2021 – $/ha cultivé

À titre d'exemple, le coût de production complet pour la laitue totalise 25 371 $/ha en 2021. Les principaux postes de charge concernent la rémunération du travail avant et après la récolte (40 % du total), les contenants d'emballage (20 %) et les intrants (environ 15 %). On estime par ailleurs une augmentation de 11,4 % du coût de production pour 2022, en raison principalement de la hausse des coûts d'emballage, du carburant et des fertilisants. La hausse estimée du coût de production de 2021 à 2022 varie de 10 à 14 % en fonction des différents légumes.

À venir

Cette parution se veut surtout un avant-goût des informations qui seront diffusées prochainement. Le CECPA pourrait être appelé à présenter et commenter de façon plus détaillée les coûts de production de chacun des légumes couverts par l'étude. À cet effet, le CECPA présentera le coût de production de la laitue et de l'oignon lors des Journées horticoles et grandes cultures de Saint-Rémi le 6 décembre prochain.

Le CECPA tient à remercier la grande générosité des productrices et producteurs qui ont participé au projet et sans lesquels la réalisation de cette étude n'aurait pas été possible. Le Centre tient également à souligner la participation financière de la FADQ et l'appui répété de l'APMQ et des intervenants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec aux différentes étapes de travail.

CECPA
CENTRE D'ÉTUDES SUR LES COÛTS DE PRODUCTION EN AGRICULTURE

L'enquête et analyse d'accident : ça se prépare!

Philippe Rouleau-Mainville

Conseiller en prévention, Solutions Mieux-Être LifeWorks

Un incident vient de survenir sur votre lieu de travail : une armoire contenant différents produits dangereux se renverse. Heureusement, personne n'est blessé. Devez-vous procéder à une enquête et analyse d'accident (EAA)? Pourquoi faut-il remplir un autre formulaire s'il n'y a pas de blessé?

Objectif : trouver des solutions

L'EAA n'est pas qu'un simple processus administratif. Remplir un formulaire de manière expéditive, ou sans y donner suite, ça ne sert à rien. Voyez plutôt l'EAA comme une activité qui sert à déterminer les mesures concrètes devant être prises par votre organisation. Elle permet d'identifier les risques et de s'assurer que des mesures correctives sont mises en place. Lorsqu'un accident ou un incident survient, on dit que le danger s'est matérialisé. La situation est on ne peut plus concrète. Les faits nous donnent un excellent indice de l'importance et de l'urgence d'agir pour maîtriser les risques.

Quand enquêter

L'EAA ne doit surtout pas se limiter aux accidents de travail avec perte de temps. La ligne est parfois très mince entre un incident avec dégâts matériels, un « passé proche » et un accident de travail. C'est en intervenant et en apportant des mesures correctives lors d'incidents qu'on évite parfois de futurs accidents.

L'EAA, ça ne s'improvise pas

Lorsqu'un accident se produit, ce n'est pas le temps de commencer à se doter d'une procédure d'EAA. La préparation doit être faite en amont. Pour être efficace, assurez-vous dès maintenant de définir les responsabilités de chacun et de former les personnes qui seront chargées du processus.

Une formation en ligne reconnue est offerte gratuitement à tous nos clients en mutuelle de prévention, un premier pas vers une prise en charge optimale.

Faites appel à nos experts pour vous aider à mettre en place un processus simple et efficace, adhérez à la mutuelle de prévention Horticulture!

Êtes-vous curieux de savoir ce qui s'est passé dans le cas de l'armoire renversée? Après avoir effectué l'EAA, l'employeur a découvert qu'en prévision d'un projet, une commande inhabituelle de matériel avait été faite. Faute de place, les travailleurs ont simplement appuyé le tout au dos de l'armoire pour libérer l'espace.

Malheureusement, la charge a fait basculer l'armoire de produits dangereux et un joyeux dégât! L'employeur aurait pu être tenté de seulement ajouter des affiches

interdisant d'entreposer du matériel sur l'armoire. Mais à la suite de l'EAA, il a été démontré qu'un manque de planification des commandes était en cause. À l'avenir, elles devront toutes être préalablement autorisées par un superviseur pour qu'un endroit sécuritaire soit déterminé pour le stockage AVANT la livraison.

Solutions Mieux-être LifeWorks

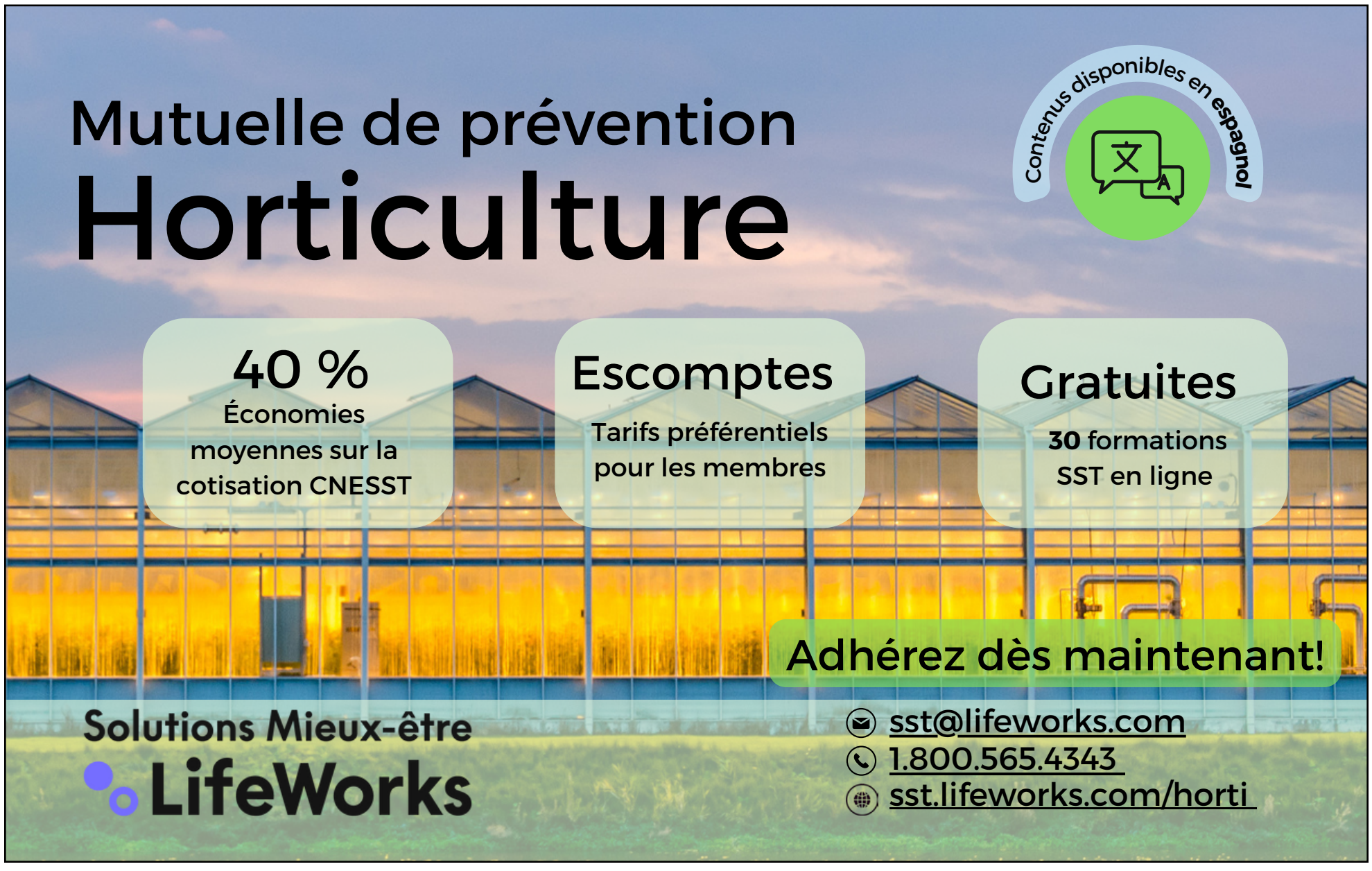

Isabelle Matteau

Coordonnatrice au PELI du CLD des Jardins-de-Napierville

Vos matières résiduelles, une richesse inexploitée

Les surplus, les produits déclassés, les emballages et les sous-produits alimentaires sont toutes des matières que les entreprises agroalimentaires produisent en grande quantité et dont elles peinent parfois à se défaire. Certaines d'entre elles gagneraient pourtant à être réintégrées dans la chaîne de production pour la création de nouveaux produits. C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire.

Les entreprises agroalimentaires fournissent des efforts pour réduire leur empreinte écologique. On pense évidemment aux pratiques réduisant l'usage de pesticides, mais les stratégies d'économie circulaire séduisent de plus en plus les entreprises, car, en plus d'améliorer leur bilan environnemental, elles peuvent leur apporter des bénéfices économiques, comme réduire le coût des intrants.

Des initiatives touchant au milieu agricole existent dans toutes les régions du Québec. Un exemple inspirant est la valorisation des résidus marins issus des activités de transformation du secteur de la pêche aux Îles-de-la-Madeleine, tels que le crabe, le homard et différentes coquilles de mollusques. L'épandage de résidus marins frais comme amendement dans les champs a été évalué afin d'élargir l'éventail des avenues de valorisation, ainsi que la fabrication d'une chaux et d'un engrais.

Comment réinventer ses pratiques?

Vous souhaitez trouver des avenues de valorisation pour vos résidus, mais ne savez pas par où commencer. Diverses organisations accompagnent les entreprises dans la valorisation de leurs matières résiduelles : Synergie Québec, Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), RECYC-QUÉBEC, les conseils régionaux de l'environnement et les centres locaux de développement (CLD) en sont quelques-uns. La Symbiose agroalimentaire Montérégie, portée par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, s'adresse spécifiquement à l'industrie agroalimentaire. La symbiose industrielle lie les industries d'une même région pour que les résidus de l'une puissent devenir la matière première de l'autre. Des visites en entreprise permettent d'identifier les résidus et des ateliers de maillage sont organisés pour stimuler la création de partenariats entre les industries, les organismes, les commerces ou les institutions. Le concept est simple, les entreprises participantes partagent les matières qu'elles souhaitent mettre à la disposition des autres afin de :

Trouver des solutions innovantes pour valoriser les résidus de production, comme les retailles, pelures et excédents.

Réaliser des économies en mutualisant des ressources, comme des équipements, de l'espace, de l'énergie et même des expertises.

Explorer des sources alternatives d'approvisionnement local, renforcer sa résilience financière et augmenter potentiellement les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux.

Orienté vers des exemples concrets et chiffrés, cet exercice révèle des occasions de collaboration et d'affaires. Les synergies potentielles ainsi créées peuvent devenir de réels maillages si les entreprises arrivent à un accord. Plus il y a de participants, plus il y a de couples possibles. Restez à l'affût, plusieurs régions offrent ce genre d'ateliers de maillage.

Pour en apprendre plus :

Recueil de synergies :
11 cas de réalisations en économie circulaire au Québec.

Synergie Québec :
symbioses industrielles du Québec.

RECYC-QUÉBEC :
aides financières disponibles pour les entreprises.

Seminis
grow forward

SEMENCES STOKES MD

NOUS RECHERCHONS LES MEILLEURES VARIÉTÉS POUR NOS CLIENTS DEPUIS 1881.

NYQUIST
55 jrs. Haricot de grande qualité pour le marché frais. Les gousses sont très uniformes, longues et vert très foncé.

RED MARLEY
100 jrs. Variété précoce qui produit de gros bulbes ronds à collet fin. Belle coloration interne et potentiel d'entreposage à moyen terme.

PHARAOH
59 jrs. Type Sybaris, plant érigé qui permet une récolte propre. La majorité des gousses (~ 80 %) conservent leur pédoncule.

Alexandre Bisson
438-334-1996

Marc André Laberge
514-984-4589

RED FISH
Précoce. Gros fruit large vert précoce à rouge. Présente une plante forte et vigoureuse développée pour le nord-est.

— Semences de Qualité Depuis 1881 —
T: 1-800-263-7233 | F: 1-800-272-5560 | www.stokeseeds.com

RÉFRIGÉRATION AMESSE

VENTE
- CHAMBRE FROIDE
- PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS
- PRÉREFROIDISSEURS
- REFROIDISSEMENT VACUUM

SERVICE 7 JOURS

17, rue Péladeau
Beauharnois (Québec) J6N 3J2
1 800 294-3125
Tél. : 450 225-3682 • Téléc. : 450 225-3628

refrigerationamesse@refamesse.ca
refrigerationamesse.com

Une permanence à votre service

L'APMQ compte sur des gens dévoués, passionnés et à l'écoute des membres. L'équipe qui représente les intérêts du secteur maraîcher est composé de neuf personnes dont les profils et les expertises sont variés. Dans les prochains numéros, nous vous présenterons les personnes au cœur des activités de votre association. Apprenons à connaître ces gens engagés qui ont à cœur votre succès.

Louise Binette

Responsable de la comptabilité

Une fidèle et loyale de l'APMQ

Louise Binette est l'employée comptant le plus d'années de service à l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ). Elle a donné un coup de main précieux à trois directeurs généraux. Des nôtres depuis 15 ans, elle incarne la mission de l'APMQ d'être au service des membres. Responsable de la comptabilité de notre association, mais aussi du Marché Pie-IX, du Complexe 9350, de la Place des producteurs et du Marché des jardiniers, Louise en mène large et ses connaissances de l'organisation sont grandes. Affable et engagée, elle a le souci du travail bien fait et sa bonne humeur est contagieuse.

Formée en technique de bureau au CÉGEP de Saint-Laurent, Louise s'était jurée qu'elle ne travaillerait jamais en administration. C'est pour cela qu'elle a poursuivi des études en design d'intérieur. Devinez quoi? Elle n'a jamais œuvré dans ce domaine et l'APMQ peut compter sur ses 25 ans d'expérience en administration.

Avant de se joindre à l'APMQ, Louise a travaillé de nombreuses années pour des filiales de Québecor. Elle est la fière maman de Mathieu, âgé de 24 ans, qui termine ses études à l'Université du Québec à Montréal pour devenir enseignant au primaire.

L'APMQ tatoué sur le cœur

Steven Bastien est un atout précieux pour l'APMQ. Sa polyvalence, son sens entrepreneurial et sa grande éthique de travail le caractérisent. Après avoir complété un diplôme d'étude collégiale d'intervention en délinquance au Collège John Abbott, il a entrepris une formation en droit de l'Université d'Ottawa. Il détient aussi une certification du Collège immobilier du Québec comme courtier immobilier.

Il entamera bientôt sa douzième année au sein de l'APMQ. Actuellement, il œuvre à titre de directeur adjoint aux opérations des marchés. Passionné d'opérations et de projets, Steven participe étroitement à la gestion de nos infrastructures immobilières. Il a participé à la relocalisation de la Place des producteurs. Il est aussi responsable de la gestion du Marché de La Prairie, veille à la croissance des activités commerciales de l'institution et collabore au projet de revitalisation. Qui plus est, il siège au conseil d'administration de l'Association des marchés publics du Québec.

Steven Bastien

Directeur adjoint aux opérations des marchés

Toujours prêt à aider un collègue, à trouver une solution à un problème ou tout simplement à prêter une oreille attentive à une personne qui a besoin de conseils, il sait se démarquer par son entregent et son dévouement.

Fait unique, Steven est éternellement jeune. Les années passent, mais il est toujours âgé de 28 ans, et ce, depuis plusieurs années. Quelle est sa recette magique pour défier l'horloge du temps? Personne n'a encore réussi à le lui arracher!

Association des producteurs maraîchers du Québec

L'**APMQ** : UNE ORGANISATION

CRÉDIBLE, RECONNUE ET ÉCOUTÉE.

Être membre de l'APMQ c'est :

- être représenté auprès des organismes importants du secteur horticole à l'échelle provinciale et fédérale
- participer à faire valoir les intérêts des producteurs maraîchers du Québec, appartenir à une communauté qui se soutient et s'élève
- être promu à travers Mangez Québec et nos différentes campagnes promotionnelles,et bien plus encore!

POUR PLUS D'INFORMATION
contactez-nous par courriel à
apmq@apmquebec.com ou par téléphone au **514 387-8319**.

Prix pour les membres producteurs RÉGULIERS — 378 71 $ + taxes annuel

NOUVEAUX MEMBRES *engagement de 2 ans*
Pour les producteurs ayant **PLUS** *de 12,4 acres/5 hectares* — 217 71 $ + taxes annuel — 50% RABAIS

NOUVEAUX MEMBRES *engagement de 2 ans*
Pour les producteurs ayant 12,4 acres/5 hectares et **MOINS** — 94 68 $ + taxes annuel — 75% RABAIS

MEMBRES AFFILIÉS — 486 91 $ + taxes annuel

UNIVERCO

G-FORCE – 2 RANGS

La nouvelle façon de récolter les carottes!

. Chenille motorisée

. En instance de brevet

Gamme complète incluant modèle d'entrée de gamme

Mini-Veg

GAMME COMPLÈTE D'ÉQUIPEMENTS DE LAVAGE DE LA RÉCEPTION JUSQU'À L'EMBALLAGE

Récolteuse à oignons CHALLENGER

- Adaptée pour un traitement délicat des oignons

Andaineuses de 1 à 3 rangs avec chute basse à l'arrière

FABRIQUÉS AU QUÉBEC

TRÉMIES DE RÉCEPTION À SEC OU DANS L'EAU

LAVEUSES À BARIL

CONVOYEURS EN TOUS GENRES

Contactez-nous pour tous vos besoins en récolte, lavage et conditionnement de légumes!

www.univerco.com | 1 800 663-8423

UNIVERCO

713, Montée Douglas, Napierville (Québec) J0J 1L0

Tél. : 450 245-7152 • info@univerco.net

Nouveautés phytoprotection

Nouveaux usages approuvés pour les fruits et légumes en champs[1]
D'août à octobre 2022

Cultures visées	Nom commercial (matière active)	Ravageur
Herbicide		
Légumes-racines et légumes-tubercules (CG 1), Légumes-bulbes (CG 3-07), Légumes-feuilles (CG 4-13), Légumes-tiges et légumes-fleurs du genre Brassica (CG 5-13), Légumes-fruits (CG 8-09), Cucurbitacées (CG 9), Fruits à pépins sauf les pommes (CG 11-09), Fruits à noyau (CG 12-09), Petits fruits (CG 13-07), Noix (CG 14-11), Légumes-bulbes, légumes-tiges et légumes-pétioles (CG 22), Artichaut	**Serene** (Acide acétique)	Mauvaises herbes à l'étiquette
Framboises, Mûres	**Eragon LQ** (Saflufenacil)	Mauvaises herbes à l'étiquette
Maïs sucré	**Laudis** (Tembotrione)	Galinsoga cilié, Séneçon vulgaire
Insecticide		
Maïs sucré	**Cruiser 5FS –** Traitement de semences (Thiaméthoxame)	Chrysomèle des racines du maïs (y compris la chrysomèle occidentale des racines du maïs)
Petits fruits des genres ribes, sambuques et vaccinium (SGC 13-07B)	**Kanemite 15 SC** (Acéquinocyl)	Tétranyque à deux points
Oignons verts (CSG 3-07B)	**Oberon** (Spiromesifen)	Tétranyque à deux points
Légumes-racines (sauf la betterave à sucre) (CSG1B) (punaise terne), Feuillets de patate douce de serre (thrips, pucerons, punaises de lygus), Petits fruits de plantes naines (CSG13-07G) (thrips)	**Beleaf 50SG** (Flonicamide)	Punaise terne, Thrips, Pucerons, Punaises de Lygus
Légumes-bulbes d'Allium	**Exirel** (Cyantraniliprole)	Mineuse de feuilles d'allium
Maïs sucré, Pommes de terre (sauterelles)	**Coragen MaX** (Chlorantraniliprole)	Sauterelles, Ver-gris
Fongicide		
Laitue pommée et frisée	**Intuity** (Mandestrobine)	Pourriture des capitules et de l'affaissement sclérotique de la laitue causés par sclerotinia sclerotiorum
Légumes-fruits (CG8-09) (fonte des semis causée par pythium, brûlure phytophthoréenne et pourriture phytophthoréenne du collet), Légumes-bulbes (mildiou)	**Orondis Gold** (Oxathiapiproline + Métalaxyl-M et isomère-S)	Fonte des semis causée par pythium, Brûlure phytophthoréenne et pourriture phytophthoréenne du collet, Mildiou
Légumes-bulbes, légumes-tiges et légumes-pétioles (CG22)	**Chloropicrine 100** Fumigant (Chloropicrine)	Nématodes à galles des racines et nématodes radicicoles ainsi que les maladies du sol causées par Phytophthora spp., Fusarium spp., Pythium spp. et Thielaviopsis spp.
Légumes-bulbes, légumes-tiges et légumes-pétioles (CG22)	**PIC Plus** Fumigant (Chloropicrine)	Nématodes à galles des racines et les nématodes radicicoles ainsi que les maladies du sol causées par Phytophthora spp., Fusarium spp., Pythium spp. et Thielaviopsis spp.
Oignons verts	**Ridomil Gold 480SL** (Métalaxyl-M et isomère-S)	Mildiou
Cucurbitacées (CG9)	**Fontelis** (Penthiopyrade)	Pourriture sclérotique
Mûre et framboises (CSG13-07A)	**A20560** (Pydiflumétofène + Fludioxonil)	Pourriture des fruits causée par Botrytis
Maïs sucré	**Trunemco –** Traitement des semences (Bacillus amyloliquefaciens strain MBI600 + cis-Jasmone)	Nématode à galles des racines

[1]Toujours consulter l'étiquette avant utilisation. Les nouvelles homologations complètes se trouvent sur le site Agri-Réseau.

Vous recevez le magazine **Primeurs maraîchères** pour la première fois?

Cette édition du Primeurs maraîchères a été postée à un nombre élargi de producteurs horticoles. Le magazine est publié quatre fois par année et vise à transmettre de l'information sur les activités de l'Association des producteurs maraîchers du Québec et sur les nouveautés du secteur. Vous ne souhaitez pas recevoir les prochains numéros du magazine?

Avisez-nous par courriel à **apmq@apmquebec.com**

Association des producteurs maraîchers du Québec
mangezQUEBEC.com
Primeurs Maraîchères
LE REPÈRE DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC

Pour nous joindre :
Association des producteurs maraîchers du Québec
905, rue du Marché Central,
bureau 100
Montréal (Québec) H4N 1K2

Tél. : 514 387-8319
Téléc. 514 387-1406

apmq@apmquebec.com
www.apmquebec.com

La revue *Primeurs maraîchères* est publiée en mars, mai, octobre et décembre à 1 500 copies par l'APMQ.

Contrat Poste Publication 40032469